



# GIRO.COM

SEPTEMBRE  
2001



le 18 février 2002,  
un euro  
vaudra exactement  
...  
un euro!



Marie-Noëlle MARLINE

*"avec vivacité et  
bonne humeur"*

Rédaction  
Christian CODDET  
Direction de la publication  
Gilles ROY  
Imprimé en 1600 ex. par  
Rahin Edition Communication  
Dépôt légal 09/2001

## EDITORIAL

**Au pays de Descartes**, l'homme se méfie des choses simples et se plaît donc aisément à les compliquer ... de façon rationnelle bien sûr. Ainsi en est-il de l'euro.

**Alors que le changement officiel** de notre monnaie a été prévu pour le 1er janvier 2002, voilà déjà des lustres que l'on nous rebat les oreilles avec des tas de procédures et de méthodes de conversion plus ou moins ésotériques.

**Pour nous "faciliter la vie"** on nous a aussi prévu un passage "en douceur" qui durera du 1er janvier au 17 février 2002, avec la cohabitation des deux monnaies. Ceci nécessitera, saine gymnastique mentale, d'effectuer de façon quasi quotidienne les fameuses conversions francs / euros et justifiera ainsi l'existence de ces nombreux convertisseurs-cadeaux qui deviendront des pièces de musée sitôt le 17 février passé.

**Mais que tous ceux** qui sont inquiets devant ces perspectives se rassurent, dès le premier janvier et au plus tard le 18 février, un euro vaudra exactement ... un euro ! et ceci dans les onze pays de l'union Européenne qui l'ont adopté. Pour ceux qui auraient décidé de prendre des vacances pendant cette période,

ou pour les distraits ou les oublieux, pas de panique : les banques ou la poste convertiront pièces et billets en euros jusqu'au 30 juin 2002. Au delà de cette date vous pourrez encore vous rendre à la banque de France qui échangera vos pièces pendant 3 ans encore et vos billets pendant 10 ans.

**Après ce moment d'humeur**, il faut bien reconnaître toutefois que toute nouveauté engendre souvent de l'inquiétude et que l'inquiétude est un terreau fertile pour les arnaques en tout genre. En dehors des arnaques plus ou moins officielles comme les formations à l'euro, les logiciels compatibles euros, etc., il en existera certainement d'autres plus artisanales et non moins efficaces. Alors, pour vous prémunir, souvenez-vous : les euros ne seront disponibles qu'à partir du 15 décembre et seules les banques et la poste seront habilitées à les délivrer.

**Du 1er janvier au 17 février** vous pourrez encore régler vos achats en francs, mais on vous rendra la monnaie en euros ; à partir du 18 février vous devrez effectuer tous vos achats en euros. D'ici là, toute proposition non conforme à ces dispositions devra être considérée avec la plus grande circonspection.

## QUI ETES-VOUS, MARIE-NOELLE MARLINE-GRISEZ?



**Je suis la dernière née** d'une famille de quatre enfants. Mes parents étaient artisans et commerçants dans l'électricité et mes grands-parents, originaires de Vescemont (famille Cheviron) se sont fait un nom dans la chaussette.

**Après mes études**, au collège de Giromagny, j'ai obtenu un brevet de préparatrice en pharmacie à Besançon et débuté ma carrière à la pharmacie Joseph Marsot à Belfort. En 1987 j'ai épousé un Evettois, Thierry MARLINE. Nous avons deux enfants,

Maxime né en 1993 et Louis en 1996. Après la naissance de Louis, j'ai décidé d'arrêter mon activité professionnelle pour consacrer mon temps à mes enfants et à des actions bénévoles : associations de parents d'élèves, bibliothèque et en 2000 ce fut le grand saut vers le conseil municipal.

**Au sein du conseil**, je suis adjoint au maire, chargée de la vie culturelle et associative : noces d'or, repas des anciens, goûters et repas de Noël, fête des mères, journée de l'Europe, ... Galas et manifestations en tout genre se déroulent à un rythme effréné et assurer une présence en toutes occasions au nom de la municipalité n'est pas chose aisée.

**NDLR**: c'est pourtant ce qu'elle pratique avec vivacité et bonne humeur en gardant bien peu de temps pour assouvir sa passion de l'histoire locale et de l'histoire de France dont elle accumule les ouvrages "pour plus tard". Petits traits de caractère observés ici et là : Marie-Noëlle n'aime pas les jaloux et les prétentieux ; elle préfère la discrétion ainsi que ... les fleurs et les chocolats !



*des activités dans des domaines très variés*

L'article 1 de la loi de 1901 sur la liberté d'association stipule qu'elle concerne "deux ou plusieurs personnes mettant en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices". En 2001, au niveau national, plus de 700 000 associations exercent leur activité dans le cadre de cette loi. Giromagny ne compte pas moins de 47 associations signalées en mairie, dont 8 patriotiques et 14 sportives qui feront l'objet d'un article spécifique dans un prochain numéro. **La plus ancienne**, dont l'existence initiale est même antérieure à la loi précitée, est sans aucun doute l'harmonie municipale qui a fêté son 120ème anniversaire cette année (voir l'article ci-après) ; les autres exercent leurs activités dans des domaines très variés : - le patrimoine avec les associations du fort Dorsner, du patrimoine sous-Vosgien et du musée de la mine (GDEA), - les échanges avec les Amis de Schwabmünchen et Solid'amitié, - l'art et la culture avec Créa'Passions, le centre socio-culturel et Giro-philatélie, - les traditions avec les bouilleurs de cru, - l'environnement avec Giroflor et la route des vil-

lages fleuris, - le soutien familial et l'humanitaire avec le club des Cœurs d'Or, la Croix Rouge, les secouristes, les familles nombreuses, le Secours Catholique et les accidentés du travail (F.N.A.T.H.), - les secteurs catégoriels avec les locataires du Rosemont, les commerçants et artisans (ACAGY), le personnel communal, les parents d'élèves (P.E.M.C., F.C.P.E., P.E.E.P.). (Tout oubli est bien entendu involontaire et les oubliés éventuels sont priés de se manifester afin que les listes municipales soient mises à jour).

**Rappelons que les colonnes** de ce journal sont ouvertes à toutes les associations pour la diffusion de nouvelles concernant leur fonctionnement et leurs manifestations (le calendrier des manifestations prévues en 2002 est particulièrement attendu dans les meilleurs délais en mairie en vue de la préparation de l'agenda officiel de la commune). Par ailleurs, une action municipale est en cours en vue d'une part de favoriser le développement d'un tissu associatif autonome et responsable et d'autre part de faciliter et d'améliorer les relations avec la municipalité. Ce point sera développé dans un prochain numéro.



**Benoît GREGET**

**QUI ETES-VOUS, BENOIT GREGET ?**



**Benoît GREGET** est un jeune (24 ans) employé des services municipaux (sous contrat "emploi jeune"). Le titre de sa fonction est "agent de proximité", ce qui implique bien sûr des contacts fréquents avec la population mais, peut-être par goût du paradoxe, Benoît souhaite préserver un certain anony-

mat et par conséquent nous n'en sauront pas plus ni sur ses penchants, ni sur ses origines : curieux s'abstenir !

**Quant à ses tâches**, elles sont des plus variées ; que l'on en juge : - assurer la sécurité à proximité des écoles, - collecter les droits de place au marché, - surveiller la halle sportive et tenir à jour son emploi du temps, - distribuer les courriers spéciaux, - assurer les liaisons avec la trésorerie, la DDE (direction départementale de l'équipement), la préfecture, - préparer les arrêtés concernant les travaux et la circulation, - effectuer les affichages publics, - préparer les salles pour les diverses manifestations officielles, - renseigner et assurer la coordination avec les associations et enfin, autre tâche d'importance : - remonter la pendule 2 fois par semaine !

*"Je remonte la pendule deux fois par semaine"*

**EN AVANT LA MUSIQUE !**

**C'est en 1881** que le maire Louis BOIGEOL municipalisa la fanfare créée en 1865 par son aïeul Ferdinand André BOIGEOL, industriel et maire, pour "assurer des loisirs à la population" et c'est en 1906 qu'elle prendra le nom d'harmonie municipale après l'introduction des flûtes et clarinettes en 1902. Cette harmonie connaîtra des hauts et des bas, en particulier à travers les conflits de 1914-18 et 1939-45. En 1965 le chef de musique Jean HELY relancera son activité alors qu'elle ne comptait plus que 14 musiciens ; avec l'aide de son frère Michel il créa une école de solfège afin d'assurer le vivier nécessaire au renouvellement des effectifs. Parallèlement,

en 1988, est créée l'école intercommunale de musique, gérée par l'association culturelle de la zone sous-Vosgienne (ACV).

**Ainsi, tous les habitants** des communes du Pays sous-Vosgien ont la possibilité de débiter ou de se perfectionner en musique, la formation leur ouvrant les portes de l'école nationale de musique de Belfort. Cette formation comprend : - une classe d'éveil qui s'adresse aux enfants scolarisés en classes de CP (cours préparatoire), un premier cycle théorique d'une durée de trois ans et un deuxième cycle de quatre ans avec en parallèle une formation instrumentale dont le premier cycle dure de 3 à 5 ans et le deuxième



cycle de 4 à 7 ans. Les ateliers de pratique collective comprennent une chorale (Accroch'cur, 70 choristes) et un "jazz band", mais les élèves peuvent aussi intégrer une formation extérieure comme l'harmonie municipale de Giromagny qui accueille de jeunes musiciens sous contrat.

**Ce contrat d'élève-musicien** s'adresse principalement aux jeunes de moins de 16 ans, inscrits au minimum en deuxième cycle instrumental à l'école de musique; il comporte la prise en charge des frais de formation à l'ACV ainsi que la fourniture d'une tenue et d'un instrument; un renouvellement est possible pour la période de 16 à 18 ans. Voici une bonne manière de s'assurer une solide formation

musicale tout en participant à l'animation de notre ville.

**L'harmonie municipale** se produit notamment lors des manifestations patriotiques et civiles et pour des concerts comme à Noël et au printemps. Les répétitions ont lieu le vendredi soir de 20h15 à 22h15. Sous la houlette de son directeur Walter DEMONTROND qui officie depuis 1994, elle rassemble actuellement une vingtaine de membres et se classe en 2ième division.

**Pour compléter le paysage**, signalons aussi l'existence de la fanfare des mineurs à Giromagny et de la batterie fanfare "La Jeanne d'Arc" à Lepuix-Gy.



*un contrat  
d'élève-musicien  
s'adresse aux jeunes  
de moins de 16 ans*

## LA VIE SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ETE



**La semaine de la pétanque** organisée du 5 au 12 août par la société bouliste de Giromagny, avec au premier rang son président Daniel JACOPIN, a connu à nouveau un grand succès pour sa vingtième édition avec plus de 1200 participants. L'épreuve, inscrite au calendrier des fédérations boulistes, a été abondamment présentée dans la presse locale, amenant ainsi les couleurs de Giromagny sur le devant de la scène estivale. Les participants venus de tout le grand Est ont apprécié l'organisation, même s'il se sont montrés plus critiques vis-à-vis de l'exiguïté de la place, de la vétusté des sanitaires et surtout de l'absence d'un hôtel à proximité; des messages qui ne devraient pas laisser la municipalité inactive.

**Pendant tout l'été** une vingtaine d'artistes ont exposé leurs œuvres au fort Dorsner dans le cadre de la manifestation "les forts de l'art" initiée par l'association "La Caponnière". Les visiteurs ont pu y découvrir notamment

de nouvelles créations de nos artistes locaux comme Jacques GSCHWIND et Agnès DES-CAMPS. Ils ont aussi pu y admirer en avant première une œuvre monumentale (plus de 4 mètres de haut) de l'artiste Roumain Dorin LUPCA accueilli durant 2 mois à Giromagny pour la réalisation de cette sculpture qui demeurera propriété de la ville. Son emplacement définitif est à l'étude (on ne promène pas facilement 5 tonnes de pierre!).

**Dès septembre**, dans le cadre d'un stage de formation prévu pour 6 mois, Karine FEUILLET animera plusieurs ateliers au club des Curs d'Or dans les locaux du CSCHS (Centre Socio Culturel de la Haute Savoie). Au programme: jeux de société, thé dansant, musique, expression de la mémoire d'une vie et formation à l'euro. (renseignements au CSCHS).

**Les 6 et 7 octobre**, Créa'Passion organise un salon de peintures et sculptures à la halle sportive de Giromagny sur le thème "volumes et couleurs: les quatre éléments". A ces mêmes dates sont aussi prévues les 34èmes rencontres d'automne en Forêt Noire avec les amis de Schwabmünchen ainsi que la journée nationale des aveugles (association Valentin HAUY). Dans un autre registre, le dimanche 7 octobre verra aussi la célébration de la journée mondiale des animaux (les refuges de la SPA organisent une journée portes ouvertes à cette occasion).



*"une œuvre  
monumentale"*



*6-7 octobre,  
un week-end où il sera  
difficile de s'ennuyer!*

## GIROMALIN

**Par arrêté municipal** en date du 1er août, la circulation des piétons a été interdite sur la passerelle des pêcheurs, et ce jusqu'à la fin de la saison de camping (30 sept.). Ceci tout bêtement pour des raisons de sécurité, de mauvais plaisants s'étant "amusés à canarder" les campeurs depuis ce lieu "stratégique".

**Les meilleurs sportifs** de Giromagny seront

prochainement récompensés pour leurs résultats. A cet effet, les sociétés sportives sont invitées à faire parvenir en mairie le détail de leurs performances, en précisant les noms de leurs deux meilleurs représentants pour l'année écoulée.

**La décharge de Giromagny** accueille à présent les déchets "verts" de tout le secteur du SICTOM de la zone Sous-Vosgienne dans



*On ne passe plus!*

**un nouveau pays :**  
**l'Aire urbaine - Belfort -**  
**Montbéliard - Héricourt**



**Les postiers bougent**  
**aussi !**

**Thierry ROOS, directeur**  
**du centre socioculturel,**  
**à l'honneur.**

**Les anciens laboratoires**  
**CLEMENT s'animent à**  
**nouveau.**



**"die toten fabrik"**



**Dernière minute :**  
La mairie sera exceptionnel-  
lement fermée le mercredi 12  
septembre pour une forma-  
tion du personnel.  
En cas d'urgence appeler le  
06.80.02.84 /13 /18 ou /49

Ont aussi participé à la création de ce  
numéro : Agnès FREYBURGER, Marie-  
Noëlle MARLINE, Marie-José NOVIER,  
Marie-Thérèse ROOST.

une benne spéciale. Le retraitement de ces déchets est assuré par le SERTRID (cf. n° de mai 2001). Rappelons que tous les autres déchets, excepté les ordures ménagères collectées à domicile, doivent être déposés dans les bennes mises à disposition environ une fois par mois, rue des Casernes. Les prochaines dates de ramassage sont fixées aux lundis 8 octobre, 12 novembre et 17 décembre.

**Le préfet de région** vient d'arrêter le périmètre du " Pays de l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt " ainsi que la compo-

sition du conseil de développement qui s'y rapporte. Nous reparlerons très certainement prochainement de cette nouvelle organisation territoriale qui vient enrichir l'impressionnante palette de l'hexagone dans ce domaine. Comme les communautés de communes, cette entité transcende les traditionnels découpages en cantons, départements et régions. Dans le cas présent, trois départements sont concernés : le Territoire de Belfort dans sa totalité (609 km<sup>2</sup>), le Doubs pour 458 km<sup>2</sup> et la Haute Saône pour 146 km<sup>2</sup> ainsi que 310 665 habitants dont tous ceux du canton de Giromagny (12 499).

## GIROPOTINS

**Un nouveau chef d'établissement** vient d'être nommé à la poste : Pierre JEANCLER, en provenance d'Epinac en Saône et Loire, a pris ses fonctions le 1er août. Bienvenue dans notre cité !

**Le préfet du Territoire** vient d'adresser à Thierry ROOS, au nom du ministère de la jeunesse et des sports, une lettre de félicitations avec citation au bulletin officiel de la jeunesse et des sports pour services rendus. Cette lettre sera prochainement remise à l'intéressé par le maire, Gilles ROY, au cours d'une manifestation officielle. Félicitations !

**Après le passage éphémère** des compresseurs MAUGUIERE, une nouvelle activité industrielle s'est installée dans les locaux de

la rue des Prés Heyd. KAM Biotechnology, une entreprise actuellement basée à Seloncourt, a trouvé les locaux à son goût pour installer une activité d'étude et de fabrication de nouveaux produits destinés à accélérer la biodégradabilité des effluents industriels, en particulier de l'industrie automobile. Une vingtaine d'emplois sont concernés.

**Soyons précis !** Son épouse, qu'elle nous pardonne cet oubli, s'appelle Nicole et, selon lui, il convient de ne pas confondre logistique-transport avec logistique tout court ! Ces quelques précisions qui se sont échappées du dernier numéro de GIRO.COM sont bien entendu destinées à ceux qui suivent. Si vous avez réussi à recoller les morceaux, vous avez gagné ... l'estime de la rédaction !

## GIROMAGNY ET L'HISTOIRE : LE CIMETIÈRE DES PRUSSIENS

**Près du passage à niveau**, à l'entrée sud de la ville, une grille en fer forgé et des inscriptions dans la langue de Goethe sur un fronton ont peut-être un jour piqué votre curiosité. Donnant sur un enclos trapézoïdal d'environ 100 m<sup>2</sup>, propriété de l'Allemagne, cette grille donne sur un cimetière dans lequel reposent des soldats allemands morts durant la guerre de 1870-1871, d'où le nom de cimetière des Prussiens (la Prusse, province du nord de l'Europe, étant considérée comme le berceau de l'empire Germanique).

**La résistance de la garnison** de Belfort ainsi que la rigueur de l'hiver et les épidémies firent en effet à cette époque de nombreux morts dans les rangs de l'assaillant ce qui imposa leur inhumation sur place et fit surnommer Belfort " die toten fabrik " (la fabrique de cadavres). A partir de 1893 et jusqu'en 1913, l'entretien de ce cimetière, souvent soumis à des actes de malveillance, fût pris en charge par l'état.

**Durant la " Grande guerre "** et les années qui suivirent, les soucis étaient ailleurs et l'entretien fût abandonné. En 1940 les Allemands, de retour à Giromagny, apposent une croix gammée à l'entrée et nettoient l'endroit qui " reprend vie (?) ", mais pour peu de

temps. L'abandon sévit à nouveau jusqu'en 1960, date à laquelle l'état Allemand reprit l'entretien par l'intermédiaire de son bureau des sépultures militaires situé à Metz. Le temps a passé, les souvenirs s'estompent, reste le respect dû aux 'héros' ou plus simplement et plus certainement aux victimes d'un conflit qui les dépassait.

